
Norme internationale



3416

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Revêtements de sol textiles — Détermination de la perte d'épaisseur après application prolongée d'une charge statique élevée

Textile floor coverings — Determination of thickness loss after prolonged, heavy static loading

Deuxième édition — 1986-11-15

Sample Document

get full document from standards.iteh.ai

CDU 645.12 : 620.16

Réf. n° : ISO 3416-1986 (F)

Descripteurs : textile, revêtement de sol, revêtement en textile, essai, essai de compression, épaisseur, mesurage.

Prix basé sur 3 pages

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO. Les Normes internationales sont approuvées conformément aux procédures de l'ISO qui requièrent l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 3416 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 38, *Textiles*.

Cette deuxième édition annule et remplace la première édition (ISO 3416-1975), dont les chapitres 4 et 7 ont fait l'objet d'une révision technique.

L'attention des utilisateurs est attirée sur le fait que toutes les Normes internationales sont de temps en temps soumises à révision et que toute référence faite à une autre Norme internationale dans le présent document implique qu'il s'agit, sauf indication contraire, de la dernière édition.

Revêtements de sol textiles – Détermination de la perte d'épaisseur après application prolongée d'une charge statique élevée

1 Objet et domaine d'application

La présente Norme internationale spécifie une méthode de détermination de la perte d'épaisseur des revêtements de sol textiles, après application prolongée d'une charge statique élevée. Elle est applicable à tous les revêtements de sol textiles d'épaisseur et de construction uniformes. Elle n'est applicable aux autres revêtements de sol textiles que si les zones d'épaisseur ou de construction différentes peuvent être essayées séparément.

NOTE — Une méthode de détermination de la perte d'épaisseur des revêtements de sol textiles, après application, de courte durée, d'une charge statique modérée, est spécifiée, à part, dans l'ISO 3415.

2 Références

ISO 139, *Textiles — Atmosphères normales de conditionnement et d'essai.*

ISO 1765, *Revêtements de sol textiles fabriqués à la machine — Détermination de l'épaisseur totale.*

ISO 1957, *Revêtements de sol textiles fabriqués à la machine — Échantillonnage et prélèvement des éprouvettes en vue des essais physiques.*

3 Principe

Soumission d'une éprouvette à l'action prolongée d'une charge statique élevée, l'épaisseur étant mesurée avant application de la charge et après diverses périodes de récupération d'épaisseur.

4 Appareillage

4.1 Mesureur d'épaisseur. ayant un pied presseur circulaire de surface comprise entre 300 et 1 000 mm² et permettant le mesurage de l'épaisseur avec une précision de 0,1 mm, à la pression normalisée de $2,00 \pm 0,2$ kPa*, comme prescrit dans l'ISO 1765.

4.2 Cinq plaques porte-éprouvette, chacune de dimensions 100 mm × 100 mm, et d'épaisseur 6 mm environ.

4.3 Appareil de charge statique, permettant l'application d'une pression de 700 kPa sur un pied presseur circulaire, dont le rayon est supérieur d'au moins 2 mm au rayon du pied presseur du mesureur d'épaisseur et qui ne se meut que verticalement. Un appareil, répondant à ces caractéristiques, est décrit dans l'annexe.

4.4 Ruban adhésif double face.

4.5 Règle, pour broser la surface de l'éprouvette.

5 Atmosphère de conditionnement et d'essai

Les éprouvettes doivent être conditionnées et tous les mesurages effectués dans l'une des atmosphères normales de conditionnement et d'essai des textiles spécifiées dans l'ISO 139.

Le conditionnement préalable dans une atmosphère sèche, avant le conditionnement dans l'atmosphère normale d'essai, n'est pas nécessaire.

6 Éprouvettes

Prélever au moins cinq éprouvettes, mesurant chacune 100 mm × 100 mm, conformément au mode d'échantillonnage spécifié dans l'ISO 1957.

7 Préparation des éprouvettes

7.1 Fixer des bandes de ruban adhésif double face, en croix (c'est-à-dire une bande joignant deux angles diamétralement opposés), sur une plaque porte-éprouvette (4.2) et les presser énergiquement afin d'en assurer l'adhésion. Mesurer, à 0,1 mm près, l'épaisseur (d_1) de la plaque porte-éprouvette à la pression normalisée.

7.2 Enlever le papier protecteur et monter une éprouvette, la couche d'usage vers le haut, sur la plaque porte-éprouvette préparée, en pressant suffisamment aux angles pour assurer l'adhésion.

7.3 Pour les éprouvettes comportant un velours, broser légèrement la couche d'usage, d'abord dans le sens opposé au couchant, puis dans le sens du couchant, à l'aide d'une règle.

* 1 kPa = 10³ N/m²